



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 91/14

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 28 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 23 DEC. 2014

Affiché le : 23 DEC. 2014

L'An deux mille quatorze, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 11 décembre 2014

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, RAYMOND, RIGAUD, MARQUIER, FERTE, ANGO, SUZE.

PROCURATIONS

Mme LE GUIRIEC	à	M. BERNES
M. SALAÛN	à	Mme SUZE
Mme GIOA-MASSOT	à	M. FERTE
Mme SEIB-TAUPIN	à	M. ANGO

ABSENT : M. LACLAU**SECRETAIRE** : Mme AUDIGUIER a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.**OBJET** : FINANCES - Décision Modificative N°3/2014

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'intégrer les frais d'études avant-projet de l'école Louise Michel au compte de travaux. Pour ce faire, elle propose l'adoption d'une DM portant ouverture de crédits supplémentaires au chapitre 041, opérations patrimoniales.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- de procéder à l'ouverture de crédit suivante sur le budget 2014 de la commune :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENTS				
D 2313-211		91 824 €		
R 2031-211				91 824 €
Total 041		91 824 €		91 824 €
Total général		91 824 €		91 824 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 19 décembre 2014

Le Maire,

Lysiane MAUREL

